

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-21

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE

Étaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Procès-verbal de la réunion du 12 Juin 2014

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 12 mai 2014 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 12 Juin 2014.

Daniel DESSE

A blue ink signature of Daniel DESSE is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Syndicat Mixte pour l'Entretien, la Protection et l'Aménagement des Berges de l'Oise' around the perimeter.

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-22

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 21
Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE

Etaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avait donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Approbation du règlement intérieur

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les articles L.2121-8 et L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts approuvés du Syndicat et l'article 37 de son règlement intérieur ;

Vu la séance du Comité syndical du 12 mai 2014 ;

Vu le projet de règlement intérieur modifié proposé ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

24 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité le règlement intérieur du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise.

Daniel DESSE
A blue ink signature of Daniel DESSE is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise' around its perimeter.

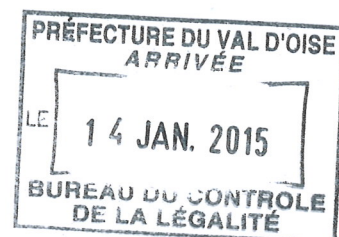
Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-23

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUBE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDAS Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Orientations budgétaires pour l'année 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

DONNE ACTE à l'unanimité au Président de la présentation des Orientations Budgétaires pour l'exercice 2015.

Daniel DESSE
A blue ink signature of Daniel DESSE is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise' around the perimeter.

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-24

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de M. Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaiient donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Répartition des dépenses des membres : modification du taux du fond de concours pour les travaux d'investissement.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat, notamment l'article 21,
Vu le programme de travaux de restauration de berges

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

ACTE à l'unanimité que le reste à charge du coût des études préalables et des travaux en investissement, déduction faite des aides possibles, est réparti à parts égales entre le Syndicat des berges de l'Oise et le membre recevant les travaux.

PRECISE que seuls les travaux relevant des compétences du SMBO sont pris en compte par ce dernier, les travaux ou réalisations relevant de compléments souhaités par le membre seront entièrement à sa charge.

PRECISE que le montage financier de chaque opération devra être validé par l'assemblée délibérante de chaque partie par le biais d'une convention.

Daniel DESSE

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-25

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délégations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE

Etaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avait donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Convention pour la pose et l'entretien de passerelles et d'ouvrages de limitation de la circulation sur les berges de l'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les Statuts du Syndicat mixte ;

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

APPROUVE à l'unanimité le texte de la convention type entre les propriétaires riverains privés et le Syndicat concernant la pose et l'entretien de passerelles et d'ouvrages de limitation de la circulation sur les berges de l'Oise.

AUTORISE le Président à signer les conventions avec les propriétaires riverains, sur la base du modèle joint,

Daniel DESSE

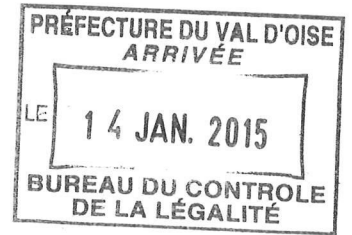
Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-26

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 21
Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE

Etaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : AVENANT N°1 : convention de mise à disposition de services du Département du Val d'Oise au profit du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les articles L.5721-9 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'article 3-c des statuts du Syndicat mixte

Vu la convention de mise à disposition du 11 mars 2014

Vu la délibération 14-05 du 6 février 2014 du comité syndical, portant approbation de la convention, signée le 11 mars 2014, de mise à disposition de services du Département du Val d'Oise au profit du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

APPROUVE ledit avenant entre le syndicat mixte des berges de l'Oise et le Conseil général du Val d'Oise à la convention de mise à disposition de services du Département du Val d'Oise au profit du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise, permettant le recouvrement des dépenses au prorata des aides perçues,

RAPPELLE que l'avenant ne modifie pas les termes de la convention,

AUTORISE le Président à signer l'avenant,

Daniel DESSE



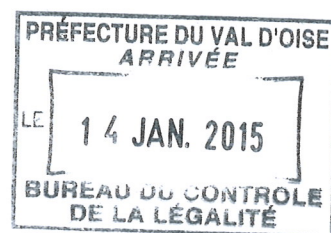
Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-27

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Subvention 2015 pour la cellule d'animation technique

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu la délibération n°13-10 du 8 Avril 2013 relative au contrat d'animation technique avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;

Vu le contrat d'animation technique 2013-2018 signé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

AUTORISE à l'unanimité le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie l'aide financière maximale prévue dans le cadre du contrat d'animation technique pour l'année 2015.

Daniel DESSE

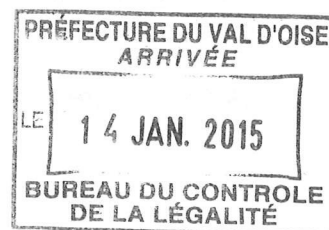
Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-28

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délégations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE

Étaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avait donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'art. 3 des Statuts du Syndicat mixte ;

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Vu l'article L612-11 du code de l'éducation

Vu le décret n° 2009-885 du 21 juillet 2009 relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les administrations et établissements publics de l'Etat ne présentant pas un caractère industriel et commercial

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

DECIDE à l'unanimité le principe du versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis au Syndicat mixte des berges de l'Oise selon les conditions prévues ci-dessous :

- l'étudiant effectue un stage de plus de 2 mois
- l'indemnité est de 12,50 % du plafond de la sécurité sociale de l'année au cours de laquelle le stagiaire est accueilli

AUTORISE le Président à signer les conventions à intervenir avec les futurs stagiaires et leur établissement;

INSCRIT les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012, article 6218 (autre personnel extérieur).

Daniel DESSE



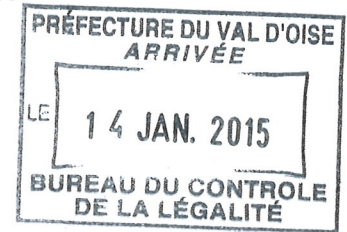
Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-29

Séance du 11 Décembre 2014



Date de convocation : 19/11/2014
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 21
Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Frédéric, M. LITZELLMANN Régis, M. DIGNE Daniel, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. DE JONG Géhardus (suppléant), M. SALLES Thierry, M. JUMELET Michel, M. BEQUET Jean-Pierre, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, M. BOUCHEZ Joël, Mme COLLIN Christine, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. BONNEVAL Antoine (pouvoir à Mme SALGUES Andrée) M. Pierre FOIREST (pouvoir à Mme COLLIN Christine), M. Thierry SIBIEUBE (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, M. HERBELOT Pierre, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. PEZET Emmanuel, M. DE GAULLE Laurent, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUBE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. DHALEINE Fabrice.

Objet : Recrutement d'un agent saisonnier ou occasionnel

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le caractère occasionnel de la mission proposée

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

AUTORISE à l'unanimité le Président à recruter, en application de l'article 3, alinéa 2, de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 précitée, un contractuel à temps complet pour une durée maximum de 5 semaines, pour la réalisation d'un support de communication et à signer l'ensemble des documents relatifs à ce recrutement.

PRECISE que la rémunération se fera en fonction des grilles indiciaires afférentes aux techniciens compte tenu de la technicité de la mission et variera selon les diplômes et l'expérience du candidat retenu.

AUTORISE le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie les subventions correspondantes à ce type d'opération.

DIT que les dépenses et recettes correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement du Syndicat.

A circular blue stamp with the text 'Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise' around the perimeter. In the center, the name 'Daniel DESSE' is printed. A black ink signature is written over the stamp.

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise